L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
EDITEURS PROPRIETAIRES
C. F. WEISSE — S. DUPOUR
C. DUVERGER — S. HARBY
Rue de Chartres, No. 81, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1858.

Les souscripteurs de L'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. On ne paye aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour

Par E. Roger & Co., rue Levée—Linge fait, chapeaux et chaussures, quelques broderies et passementeries.

Par E. J. Sparr, rue d'Orléans, entre Levée et Commerce—Le beau mobilier, ainsi qu'une boutique de barbier avec accessoires.

Par E. Morphy, 5 rue de l'Annonciation—Le fonds et le magasin de commerce.

Les conséquences du conflit franco-portugais.

Nous sommes plus à revenir sur l'affaire du Portugal. Elle est définitivement réglée à la satisfaction de la France, sinon à celle de l'Angleterre. La mauvaise humeur de la presse anglaise s'répand à pleins bords, aussi bien sur la France d'avoir usé de violence envers le faible, si faible et incapable de lui résister.

Nous n'avons pas nous-même de faire ressortir le caractère de ce conflit, non pas pour accuser la France, mais pour donner la mesure de la confiance très limitée qu'il faudrait, désormais, accorder à l'alliance franco-anglaise, lors même qu'elle serait de nature à satisfaire cette soif de guerre et de violence envers la France dont s'abreuve la presse anglaise. Nous avons déjà fait connaître les motifs sérieux qui ont déterminé le gouvernement de Sa Majesté très fidèle à ne rien faire qui puisse compromettre ses bonnes relations avec la France, et nous avons ajouté que, pour notre part, nous ne pensions pas que ces motifs fussent de nature à satisfaire une certaine classe d'hommes politiques en Angleterre et dans la presse anglaise, qui, depuis quelque temps déjà, semblent avoir pris à tâche de nous susciter des embarras de toutes sortes, et de nous créer des difficultés avec la France.

Nous avons dit que, dans notre opinion, le gouvernement de Sa Majesté Britannique ne pouvait pas et ne devait pas, à notre avis, mettre plus d'ardeur à défendre une question qui, en définitive, ne touchait que d'assez loin aux intérêts de l'Angleterre et de la France, et dans laquelle cette dernière puissance avait, à notre connaissance, fait tout ce qu'elle pouvait faire pour éviter une question de guerre avec une puissance amie et alliée. Nous ajoutions que la France ne pouvait pas et ne devait pas, à notre avis, se